

MODALITES DU STAGE RECHERCHE EFFECTUE DANS LE CADRE DE LA 1^{ère} ANNEE DE MASTER pour les ETUDIANTS EN SANTE

Le stage recherche de M1 est d'une durée de 8 semaines. La réalisation du stage est conditionnée par l'obtention d'une Unité d'Enseignement du master 1^{ère} année, **sauf cas spécifique des étudiants en Pharmacie**.

Il est possible de l'effectuer dès la deuxième année des études en santé.

Lieux de stages

Les étudiants doivent trouver eux-mêmes leur lieu de stage, mais un annuaire est progressivement mis en place. Le projet de stage doit être négocié entre un enseignant-chercheur ou un chercheur (tuteur de stage) et l'étudiant. **Ce projet doit être validé** par le responsable du master pour l'Université d'Auvergne : Madame le Professeur Isabelle CREVEAUX* puis déclaré au service de la scolarité, Bureau «Licences-Masters» de la Faculté de Médecine (pour étudiants en médecine, pharmacie et sages-femmes) ou à la Faculté d'Odontologie.

➤ Le stage s'effectue : sur le site universitaire clermontois (Université Clermont 1 dont le centre d'investigation clinique ou Université Clermont 2) ou bien dans les structures suivantes : CUST – Ecole de Chimie - IFMA - INRA - ISIMA. Dans le second cas, une convention de stage sera établie par le service de la Scolarité.

➤ Le stage peut s'effectuer en dehors des lieux de recherche cités ci-dessus, la procédure à suivre est identique à celle citée au paragraphe 1 (convention à établir également).

L'étudiant doit impérativement trouver un **enseignant référent** au sein de l'Université avant le début du stage; il devra pour ceci s'adresser à des enseignants-chercheurs dont la thématique est proche de celle abordée lors du stage. **Le référent** s'assurera du bon déroulement du stage, de sa durée... Il devra veiller à la qualité du rapport de stage, sera chargé de réunir le jury et d'organiser la soutenance de l'oral (et donc de rentrer en contact avec le responsable du stage pour connaître la note de comportement, nécessaire à l'établissement de la note finale du stage).

Niveau du stage : ce stage est une **initiation à la recherche**.

Modalités de validation :

1) La soutenance du mémoire :

- Présentation d'un mémoire écrit, **deux mois maximum après la fin du stage, AVANT LE 30 SEPTEMBRE de l'ANNEE UNIVERSITAIRE en COURS**, sous un format de 10 pages minimum et 15 pages maximum. Ce mémoire est envoyé aux membres du jury une semaine avant la soutenance au plus tard. (Voir plus loin les consignes pour la rédaction des rapports de stage)

- La soutenance dure 15 minutes et est suivie d'un temps de questions-réponses. Elle doit se dérouler dans des locaux universitaires clermontois. Un support audio-visuel peut être demandé.

2) Le jury de soutenance

Le jury composé de 3 personnes dont 2 au moins extérieures au laboratoire d'accueil doit être choisi par le responsable de stage ou le référent parmi les enseignants-chercheurs ou chercheurs des universités clermontoises. Ce jury devra comporter si possible des enseignants-chercheurs ou des chercheurs issus des deux universités. La composition du jury doit être validée par la responsable du master à l'Université d'Auvergne (Madame le Professeur Isabelle CREVEAUX*). La soutenance doit se dérouler dans des locaux universitaires clermontois.

Le jury doit se réunir dans les 2 mois suivant la fin du stage.

L'étudiant doit fournir lors de son audition un document «Procès Verbal» fourni par le Bureau «Médecine-Licences-Masters» (service de scolarité Médecine).

L'étudiant réalise une présentation orale (15 minutes) avec un support vidéo ; à la suite de cette présentation, il est soumis aux questions du jury.

* Professeur CREVEAUX : Faculté de Médecine – Laboratoire de Biochimie Médicale et Biologie Moléculaire – 04 73 17 81 70

3) Notation

Le barème utilisé pour établir une note sur le stage recherche (correspondant à une Unité d'Enseignement de 5 ECTS) est le suivant :

- 3 paramètres sont pris en compte, à égalité d'importance, pour la note finale (1/3, 1/3, 1/3)
 - le comportement pendant le stage
 - la qualité du mémoire
 - la pertinence du candidat lors de sa présentation orale devant le jury.

Le tuteur de stage donne la note relative « au comportement pendant le stage » et doit signer le mémoire.

Consignes pour la rédaction et la présentation des rapports de stage

Les rapports comporteront au minimum 10 pages et au maximum 15 pages, paginées, dactylographiées (25 lignes par page) format 21x29,7 cm, avec une marge de 2,5 cm à gauche. Les pages d'illustration (figures, schémas, tableaux, la page de garde, le sommaire, les éventuels remerciements, les références bibliographiques et les annexes ne rentrent pas en compte dans le calcul du nombre de pages et sont donc en plus. Le rapport sera rédigé en français, sauf dans le cas d'un stage à l'étranger où il pourra l'être en anglais (uniquement).

PLAN GENERAL DE PRESENTATION

1. **une couverture couleur comportant :**

- • Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand, UFR Médecine ou Pharmacie ou Odontologie
- • Master I Sciences, Technologies, Santé
- • Nom de l'étudiant, titre et date de présentation du mémoire
- • Noms des membres du jury par ordre alphabétique

2. **une page de garde** avec le nom du laboratoire/entreprise d'accueil et le(s) nom(s) du(des) responsable(s) de l'encadrement et les dates du stage. Les coordonnées du lieu de stage doivent être les plus précises possibles de manière à pouvoir les référencer sans ambiguïtés dans les archives.

3. **La liste des abréviations** (à utiliser au minimum !) utilisées dans le texte et celle des **illustrations**.

4. **Un sommaire** précisant le plan du rapport

5. **Un résumé en français et en anglais**

6. **Le texte** devra comporter :

- Une présentation générale de la structure d'accueil
- La situation du stagiaire dans cette structure
- Une définition de la mission du stagiaire
- Une présentation bibliographique de la thématique scientifique abordée
- Un exposé des matériels et méthodes utilisés
- Le bilan des résultats obtenus
- Une discussion/conclusion
- Une réflexion personnelle faisant ressortir l'intérêt de cette expérience professionnelle par rapport à la formation universitaire
- La liste des références bibliographiques selon le modèle suivant (et uniquement) :

Bozec A, Ruffion A, Decaussin M, Andre J, Devonec M, Benahmed M, Mauduit C. Activation of caspases-3, -6, and -9 during finasteride treatment of benign prostatic hyperplasia. **J Clin Endocrinol Metab.** 2005 ; 90:17-25.

STYLE DE LA PRESENTATION

Les rapports devront être informatifs, concis et précis. Graphiques, figures et tableaux, placés dans la mesure du possible en face du texte correspondant (et non dans le corps du texte), seront obligatoirement accompagnés d'un titre et d'une brève légende explicative. Les références bibliographiques apparaîtront dans le texte selon le format suivant (Bozec et al. 2005) et classées par ordre alphabétique d'auteur (puis d'année) selon la présentation ci-dessus.

REALISATION PRATIQUE

Autant que faire ce peut, la rédaction du mémoire doit avoir lieu pendant le séjour de l'étudiant sur son lieu de stage et avec l'aide du responsable de stage.

Trois exemplaires pour le jury devront être fournis.

Ce mémoire est envoyé aux membres du jury une semaine avant la soutenance au plus tard.